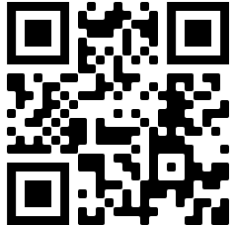


91
la cgt Territoriaux de Fleury-Mérogis

LE 31 MARS

FO la force syndicale

La CGT et FO appellent l'ensemble des territoriaux, fonctionnaires et contractuels de Fleury-Mérogis à se mobiliser.



POUR l'augmentation immédiate du point d'indice (qui nous sert de base pour notre salaire) de 10% et vers le rattrapage de ce qui nous a été confisqué depuis 12 ans !

POUR une augmentation des salaires et des pensions de retraites

POUR une retraite à 60 ans à taux plein, fondée sur la solidarité intergénérationnelle.

POUR une augmentation de 10% des effectifs



Nous voulons le retour de nos CAP de plein exercice, le maintien de notre droit de faire carrière, avec une évolution significative entre son début et sa fin qui passe par l'accès à la catégorie supérieure.

Nous voulons une vraie médecine du travail, le maintien de nos CHSCT, le maintien de nos comités techniques,

Nous voulons la reconnaissance de la pénibilité de nos métiers, sans oublier les « administratifs » qui sont toujours les laissés pour compte.

La reconnaissance de la pénibilité, le mieux être au travail en plus de l'augmentation de nos salaires et des effectifs, cela passe par la diminution du temps de travail. C'est pourquoi la CGT revendique les 32 heures hebdomadaires

Revendiquer les 32 heures cela passe par rejeter le passage aux 1607 heures imposé par la loi de transformation de la Fonction publique qui n'est, ni plus, ni moins qu'une opération de vol des congés pour faire baisser les effectifs et nous obliger à travailler plus, pour le même salaire.

Si nos services publics sont essentiels, alors il faut leur donner les moyens de fonctionner. C'est pourquoi nous exigeons l'abrogation de la loi dite de Transformation de la fonction publique ! Cette loi vient de remettre en cause l'existence même de notre statut qui consigne l'ensemble de nos garanties et droits collectifs. Nous voulons le maintien de notre statut, son amélioration, son renforcement !

C'est tout cela – ainsi que l'ensemble de nos revendications spécifiques (taux d'encadrement, reconnaissance des qualifications, bonnes conditions de travail...) – que nous voulons exprimer le 31 mars en direction du gouvernement.

Soyons nombreuses et nombreux pour nous faire entendre !

**LE DÉGEL
DU POINT
D'INDICE**

**UNE EXIGENCE
PLUS QUE
JAMAIS
URGENTE**



**Et toujours pas
d'augmentation
à l'horizon !**



Point d'indice :
4,686 €
au 1^{er} février 2017

contre 5,379 €
s'il avait suivi l'évolution de
l'inflation (hors tabac)
depuis le 1^{er} janvier 2000

**Perte de pouvoir
d'achat : 14,8 %**

Par exemple :
Pour un adjoint administratif
de catégorie C :
-254 € par mois
Pour un secrétaire administratif
de catégorie B :
-345 € par mois
Pour un attaché de catégorie A :
-460 € par mois

Jeudi 31 mars 2022
Départ du bus à 12h30

*devant la mairie de Fleury-Mérogis rue
Roger Clavier.*

Un départ groupé de Fleury-Mérogis en
bus est prévu :

après inscription par mail
cgtfleurymerogis@gmail.com

ou sms au **07 69 53 51 91**

avec nom, prénom, service et le nombre
d'agents qui s'inscrivent.